

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 274



novembre 2015

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pégc
(SNUIPP)

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0417 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 - Prix 2 €



Editorial Congrès FSU 2016

Le Congrès National FSU se déroulera
au Mans du 1er au 5 février 2016.

Toutes et tous les adhérent-e-s sont appelé-e-s à voter directement

sur le rapport d'activités des trois dernières années.

Ce vote d'orientation est le début du chemin conduisant la FSU
à son 3ème congrès national.

Le rapport d'activités est l'aboutissement d'un travail de synthèse
entre des approches diverses.

Sur deux points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes,
vous aurez donc à choisir entre ces deux fenêtres A ou B
puis à voter sur l'ensemble du rapport.

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances.

Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...)
sont composées en tenant compte de ce vote.

Ainsi, à travers le vote direct des adhérent-e-s, vous avez entre les mains
un outil de la démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

Le congrès départemental de la FSU 48 lui se tiendra
à Mende les 18 et 19 janvier 2016.

Préparatoire au congrès national du Mans, il y débattera de quatre grands thèmes :

Education, formation, culture, recherche : relever le défi de la démocratisation
La Fonction Publique, une idée moderne

Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique
Quelle FSU pour quel syndicalisme?

**Chacun et chacune est donc appelé à participer à ce scrutin fédéral
afin de donner à la FSU toute sa légitimité.**

**Ce n'est pas une affaire de spécialiste,
tous les adhérents doivent prendre leur place dans le processus.**

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 10 novembre 2015

Vote d'orientation FSU

Du 5 au 26 novembre 2015

RIS

- 26 novembre** à Marvejols
La Coustarade école élémentaire à 17h
- 3 décembre** à Langogne
école élémentaire à 17h

Action Retraités

Manifestation à Mende
mardi 24 novembre
Rendez-vous à 10 h 30,
Place du Foirail.

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> <i>Éditorial</i> | p. 1 |
| <input type="checkbox"/> <i>Métier</i> : CAPD promotions 2015, clip prévention harcèlement, action retraités | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> <i>Agir Ensemble</i> : vote d'orientation FSU | p. 3, 4 |
| <input type="checkbox"/> <i>Agir Ensemble</i> : Ecole Del Castillo menacée de fermeture, Marche mondiale pour le climat, Indemnités et ORS dans le spécialisé, Action Sociale | p. 5 |
| <input type="checkbox"/> <i>Agir Ensemble</i> : Bulletin de syndicalisation 2015/2016 | p. 6 |

CAPD du 6 novembre, avancement des PE



Ne cherchez pas : vous ne trouverez aucune liste des promus

Après avoir siégé presque 3 heures à la demande expresse de l'administration, il s'avère que le soir même de cette CAPD nous n'étions plus en mesure de communiquer les résultats des promotions car il faudra revenir sur quelques situations. Entre vitesse et précipitation : pour pouvoir mettre en paiement les salaires tenant compte des promotions 2015 dès le mois de décembre le DASEN a décidé de convoquer cette instance au retour des vacances d'automne.

Les organisations syndicales elles, soucieuses d'une part de travailler sur des documents fiables et d'autre part de pouvoir vérifier les données auprès des collègues hors période de vacances, avaient demandé un report de cette CAPD. Trois petits jours ont été accordés et le 6 novembre à 17 heures nos craintes se sont confirmées.

Alors que le journal ENSEMBLE était sous presse, et les courriers en grande partie distribués, l'administration nous a fait savoir qu'une erreur majeure sur les documents qu'elle nous avait fournis concernant les promotions au Choix impactait la promotion de quelques collègues.

Le SNUipp-FSU avait portant alerté les services sur le sujet dès lundi.

Nous nous excusons auprès des collègues qui ont pu être destinataires d'un courrier annonçant une promotion qui pourrait être invalidée. Toutefois la très grande majorité des promotions ne sont pas concernées et donc ne seront pas modifiées.

□ Par ailleurs, lors de l'examen des promotions, le SNUipp a refusé la situation faite à certains personnels en congé parental sur décision du DASEN de la Lozère. Pour tous les personnels en congés parentaux une circulaire de 2012 précise pourtant qu'ils conservent leurs droits à l'avancement à taux plein pour la première année et pour moitié les périodes suivantes. Ils restent donc promouvables.

Or l'administration lozérienne refuse de promouvoir ceux qui n'auraient pas repris à la date de leur promotion au prétexte qu'ils ne sont pas en activité. Elle explique sa décision par l'application d'une pratique départementale... non réglementaire car non écrite. En effet malgré nos demandes récurrentes aucun texte n'a pu être fourni pour justifier une telle décision.

Le SNUipp a demandé un vote sur cette question : les élus du personnel ont exprimé leur accord à l'unanimité avec la position défendue par le SNUipp-FSU. Pour le SNUipp-FSU les deux personnels concernés sont en droit de dénoncer la décision de la CAPD.

□ A aussi été abordé le barème prenant en compte la note pédagogique et l'injustice de traitement selon le rythme d'inspection et la fonction des promouvables.

Notre organisation a rappelé la nécessité de réformer l'évaluation et les modalités d'avancement des enseignants du premier degré.

Pour tout ce qui a trait à l'avancement, n'hésitez pas à nous contacter.

□ En questions diverses, le SNUipp-FSU a interpellé le DASEN sur la situation des écoles mendoises et plus particulièrement l'avenir de l'école Del Castillo et l'avancement des travaux de l'école de Chabrits.

Le SNUipp a aussi demandé la programmation d'un groupe de travail pour aborder globalement le bilan du mouvement 2015 et traiter plus particulièrement de la gestion actuelle et future des temps partiels.

Clip de prévention du harcèlement du ministère : hors sujet !

C'est de la plus mauvaise des manières que le ministère a lancé la campagne contre le harcèlement à l'école en mettant en ligne une vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves victimes.

Le harcèlement est un phénomène bien plus complexe et pernicieux. Avant tout, il relève de comportements répétés mais peu visibles dans la cour de récréation, les toilettes, à la cantine ou aux abords des écoles... et qui peut ensuite parfois se prolonger dans la classe. C'est en cela qu'il est difficilement décelable et c'est en cela que le sujet doit faire l'objet d'une campagne de sensibilisation sérieuse.

Pour un sujet aussi important, le ministère a fait le choix de s'adjoindre les services de Disney. Outre le fait que la laïcité est ainsi mise en cause, les entreprises privées étant rarement neutres en termes d'idéologie, on ne peut s'empêcher de penser que l'efficacité aurait été bien meilleure si le ministère avait investi dans la

promotion de ses propres ressources ou les vidéos de qualité réalisées par les élèves eux-mêmes mais aussi dans la formation de ses enseignants. Une fois encore, la communication semble malheureusement plus importante que l'efficience. Il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, surtout quand elle est à ce point mauvaise, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec les moyens nécessaires.

ATTENTION ! SI VOUS HARCELEZ LES PETITS ET LES RONDOUILLARDS, ÇA PEUT LES POUSSER À DEVENIR PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET VOUS POURRIEZ LE REGRETTER PLUS TARD...



ACTION RETRAITES

Le gouvernement met en avant l'idée que les retraité-es sont dans une meilleure situation que la moyenne de la population.

La réalité des personnes retraitées est différente d'une moyenne mathématique.

Le cumul des mesures depuis 1993 fait baisser de plus en plus les pensions des nouveaux retraité-es :

- Les 25 meilleurs salaires annuels au lieu des 10
- La durée de cotisation
- La décote
- L'indexation du salaire porté au compte
- Le blocage du point d'indice dans la Fonction Publique

- Conséquence pour les nouveaux retraité-es : baisse du taux de remplacement

- Conséquences de toutes ces mesures :**
- Baisse à terme du poids des retraites dans le PIB
 - Augmentation du nombre de retraité-es sous le seuil de pauvreté

**Manifestation à Mende
mardi 24 novembre.
Rendez-vous à 10 h 30,
Place du Foirail.**

Vote FSU - Mode d'emploi

Du 5 au 26 novembre 2015, chaque syndiqué vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- un vote d'orientation
- un vote sur le rapport d'activité national dans la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n°187 de POUR qui vous a été adressé en octobre.



ou consultables sur le site :

<http://www.fsu.fr/Congres-du-Mans-2016-.html>

1^{er} vote : choisir les orientations de la FSU

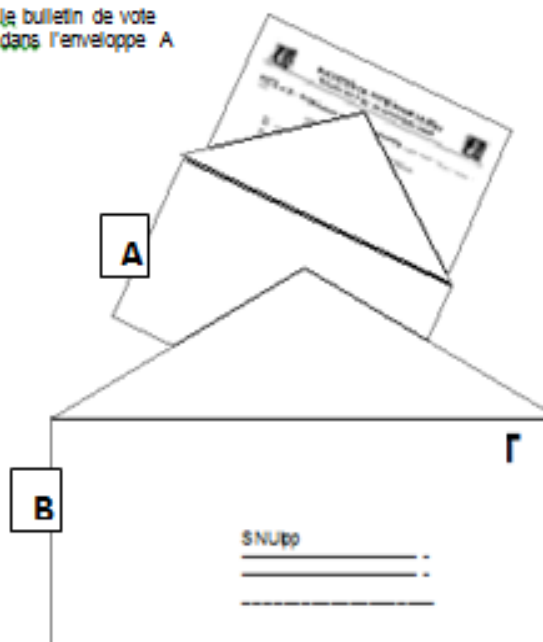
Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir de l'orientation de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2^{ème} vote : Rapport d'activité de la FSU - Porter un jugement sur le chemin parcouru en 3 ans

Une originalité : la présence de 2 « fenêtres » : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà et de nuancer un simple vote en pour ou contre le rapport d'activité.

MODALITES DE VOTE

Insérez
le bulletin de vote
dans l'enveloppe A



Insérez l'enveloppe A dans l'enveloppe à poster B, inscrivez vos noms et prénoms et signez le dos de l'enveloppe. Renvoyez ou déposez le tout à la section départementale du **SNUipp-FSU 48**

*Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel 48 000
Mende.*

Date limite du vote
jeudi 26 novembre
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel de vote

Qui vote ?

- Les syndiqué(e)s pour l'année 2014/2015 sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant le 5 novembre
- Tout(e) nouveau(elle) syndiqué(e) 2015/2016 au 5 novembre 2015



VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (cf suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(cf. suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
-------------	---------------	-------------------	----------------------

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « chapitre Syndicalisme » (page 6)

A	B
---	---

Fenêtre « chapitre Education » (page 10)

A	B
---	---

Agir Ensemble

Ecole Annexe Michel Del Castillo menacée de fermeture ?

Pas question d'alimenter la rumeur mais le SNUipp-FSU, soucieux de l'avenir de l'école annexe Michel Del Castillo à Mende, tient au contraire à alerter et à réagir dès à présent pour le maintien de cette école de quartier mendoise de cinq classes.

La situation : les écoles primaires sont généralement logées dans des bâtiments communaux. Ce n'est pas le cas pour l'école annexe hébergée dans des locaux départementaux. Or du fait de la réforme territoriale et de la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République

votée le 7 août 2015, le Conseil Départemental ne peut plus conserver la compétence pour gérer cette école. Des discussions sont en cours entre la mairie de Mende, le Conseil départemental en coordination avec le DASEN de la Lozère. Cette école publique d'application de cinq classes, proche de l'école maternelle publique des Chênes, doit continuer à accueillir les enfants du quartier. La municipalité doit s'engager en ce sens. Pour mémoire il avait déjà été question de la cession de ce beau bâtiment à la mairie pour un euro symbolique

Indemnités et ORS dans le spécialisé

Un nouveau texte cadrant la situation des horaires de travail et des indemnités des enseignants spécialisés de SEGPA, EREA, ULIS et ESMS, a été soumis à discussion le jeudi 5 novembre. L'objectif pour le SNUipp est d'aboutir à une véritable reconnaissance du travail de ces personnels auprès des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté.

Les propositions ne sont pas à la hauteur, pour nous la copie est à revoir.

□ Pour les enseignants travaillant en ESMS, le MEN envisage d'harmoniser » les ORS à 24 h + 108 h quel

que soit le niveau de classe et instaure une indemnité de fonction particulière de 1500 € annuelle.

Le SNUipp demande 21 h + 108 h pour ces collègues du fait de la spécificité de leur mission et de la prise en compte de l'âge des élèves de niveau collège.

□ Pour les enseignants de SEGPA, d'EREA et d'ULIS, le MEN propose la suppression des heures de coordination et de synthèses et leur attribue l'ISOE.

En l'état, la proposition du ministère n'est pas acceptable. Aucun enseignant ne peut être perdant et voir son salaire baisser.

Le SNUipp-FSU demande que les enseignants de SEGPA/EREA soient à minima alignés sur un montant équivalent à deux heures d'HCS.

□ Pour les directeurs de SEGPA qui sont également des PE, aucune amélioration de leur régime indemnitaire n'est proposée.

Le SNUipp-FSU demande une augmentation de la NBI.

Beaucoup reste donc à faire. Le SNUipp-FSU participera aux discussions afin de faire avancer favorablement ce dossier pour l'ensemble des collègues.

« MARCHÉ MONDIALE POUR LE CLIMAT »

APPEL INTERSYNDICAL

Des organisations syndicales, dont la FSU, appellent leurs militants, adhérents et sympathisants à rejoindre massivement une marche citoyenne mondiale pour le Climat, qui sera organisée à Paris et dans de nombreuses villes en France le dimanche 29 novembre. Cette marche se tiendra à la veille de l'ouverture de la 21ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) hébergée au Bourget du 30 novembre au 11 décembre. Des millions de citoyens marcheront pour exiger de leurs gouvernants un accord ambitieux pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Le mouvement syndical veut dans cette perspective, rappeler aux gouvernements des 195 Etats présents à Paris, que face à l'urgence climatique, il faut agir avec ambition et détermination.

Cette marche s'inscrit dans les initiatives de mobilisation de la Coalition Climat 21 qui regroupe plus de 130 organisations (ONG environnementales, d'aide internationale, syndicats, associations du mouvement social, etc...).

L'objectif de la Coalition est de poursuivre au-delà de la COP 21, les mobilisations pour la justice sociale et écologique.

Toutes les initiatives de la Coalition sont à retrouver sur le site : <http://www.coalitionclimat21.org>

Action sociale Education Nationale

Les personnels de l'Education Nationale peuvent prétendre à bénéficier des actions sociales d'initiative académiques (ASIA).

Ces ASIA sont définies à la CAAS de Montpellier (commission académique d'action sociale) où siègent des représentants des personnels.

Les prestations d'action sociale sont, soit soumises à un plafond de ressources, soit modulées par tranches progressivement sur la base du Quotient Familial.

Les aides possibles :

◆ aide au logement étudiant
◆ aide à la garderie scolaire et aux temps d'activités périscolaires

◆ aide à la pratique des activités sportives et culturelles des enfants

◆ aide à l'accès aux soins
◆ séjours d'enfants de moins de 18 ans.

Cette année, les demandes de prestations académiques (ASIA) accusent une dépense moins élevée que les années précédentes. Des crédits risquent d'être

rendus, alors qu'ils sont notoirement insuffisants !!!

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous renseigner, sur notre site <http://48.snuipp.fr> ou sur le site du rectorat <http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnels/aides-aux-personnels/prestations-d-action/aides-sociales>



Action Sociale toujours : La SRIAS,

Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale : c'est l'équivalent dans la fonction publique des comités d'entreprises du privé (avec moins d'argent quand même !!!)

La S.R.I.A.S. est une commission composée de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales et de représentants de l'administration.

En Languedoc-Roussillon sur le site : <http://www.srias-lr.fr/>

Contacts :

◆ srias.lr@gmail.com
◆ alain.vibert-guigue@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

chèques vacances :
<http://particulier.ancv.com/>

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**



ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							S P É - I M F	H O R S C L .
	A D J O I N T	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE				S E G P A		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	201	204	207	210	215	217	207		
10e	185	189	192	198	201	204	192		
9e	173	176	180	181	186	189	180		
8e	159	164	167	170	173	180	167		
7e	148	151	155	158	161	167	155	245	
6e	139	142	145	149	151		145	233	
5e	126	130	133	136	139			220	
4e	120	123	126	130	136			207	
3e	117	120	123	126	130			195	
2e	PE stagiaires : 100 €							180	
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							162	

P.E.G.C.
Classe excep. 226 €
Hors-classe 214 €

INSTITUTEURS
Adjoint et dir. 1 cl. 159 €
Direction 2 cl et + 162 €
Spécialisés IMF 159 €

RETRAITÉS
pension < 1400€ 95 €
pension > 1400€ 105 €

CONTRACTUELS 99 €

Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adj. d'éducation 79 €

Congé de formation
80 % de la cotisation
(minimum 79 €)

et selon le temps partiel
50 %, 75%... de la cotisation
(minimum 79 €)

NOUVEAU !

Adhérer en ligne en quelques clics seulement en payant par carte bancaire !

Pour cela, c'est très simple: aller sur notre site:

<http://48.snuipp.fr>

Cliquer ensuite sur le bandeau en haut de page « **Je me syndique en ligne** » et laissez-vous guider !

**Se Syndiquer ?
Une vraie bonne idée**

Attention, 66% du montant de votre cotisation sont déduits de votre impôt sur le revenu !!!



BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

Date sortie EN ou IUFM:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**
Tél: 04 66 49 15 90 / 06 42 11 56 99 Mail: snu48@snuipp.fr